



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service Environnement
Unité Milieux naturels et Biodiversité

Mâcon, le 13 novembre 2023

Secrétariat de la Formation spécialisée pour
l'indemnisation des dégâts de gibier aux cultures et
aux récoltes agricoles

ddt-env-chasse@saone-et-loire.gouv.fr

DÉCISIONS DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE pour l'indemnisation des dégâts de gibier aux cultures et aux récoltes agricoles, issue de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

- Séance du jeudi 09 novembre 2023 -

BARÈME 2023 – CÉRÉALES ET OLÉOPROTÉAGINEUX

Nature culture	Prix fixé (€/quintal)
Blé dur	37,2
Blé tendre panifiable	20,4 (ou prix contrat *)
Blé tendre biologique	49,8 (ou prix contrat *)
Orge de mouture	18,8
Orge brassicole de printemps	27
Orge brassicole d'hiver	20,2
Avoine noire	20,6
Seigle	19,7
Triticale	18,3
Triticale biologique	35
Sarrasin biologique	68,5
Colza	43,2
Pois	27,2
Pois biologique	43
Féveroles	28,8

37 boulevard Henri Dunant – CS 80140
71040 MÂCON Cedex
Tél : 03 85 21 28 00

1/2

Paille	3,75
Mélange de céréales	18,3
Mélange de céréales biologique	35
Moutarde	Prix contrat *
Luzerne porte-graine	Prix contrat *
Épeautre	26 (ou prix contrat *)
Épeautre biologique	44 (ou prix contrat *)
Méteil (mélange céréales et protéagineux)	22,75
Méteil biologique	39 (ou prix contrat *)
Soja	45

*** Fixation du prix contrat :**

– lorsqu'un prix figure dans le contrat, le prix retenu pour l'indemnisation des dégâts est ce prix auquel on déduit 1 €/q pour les transports et taxes.

– lorsque le prix contrat n'est pas fixe mais se calcule à l'aide d'une formule type « prix de base + x€/t », le prix de base retenu sera le prix fixé pour la denrée en question dans le barème 2023. Dans ce cas, on ne retire pas 1 €/q, car le prix de base retenu a déjà été minoré pour prendre en compte l'absence de transports et taxes.

BARÈME 2023 – AUTRES DENRÉES

Nature denrée	Prix fixé
Salade pain de sucre biologique	1,11 € / pièce
Blette biologique	1,18 € / kg **
Betterave rouge biologique	0,95 € / kg ***
Plants greffés 1/2 tige (arbres fruitiers)	20 € / plant

** **Blette biologique** : le prix moyen est calculé sur la base de 500 g/pied.

*** **Betterave rouge biologique** : le prix moyen est calculé sur la base de 300 g/pied.

Mâcon, le 13 novembre 2023

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental,
pour le directeur départemental et par délégation,
la chef de l'unité milieux naturels et biodiversité,



Bernadette Robin